

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
paris-est.archi.fr
Ministère de la Culture
Établissement fondateur
de l'Université Gustave Eiffel

Échelle Un |Incubateur|

Livret d'accueil

Session 2022

Sommaire

Sommaire	2
1. Accès à l'École	3
2. Échanges et contenus	3
3. Formations et événements	4
4. Partenaires	4
5. Ressources de l'École	5

Accès à l'École

Les actions de formation sont dispensées dans les locaux de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, 12 avenue Blaise Pascal 77420 Champs-sur-Marne. L'accès est autorisé aux entrepreneurs inscrits administrativement aux dispositifs Échelle Un |Incubateur| et |formation continue|, sous réserve d'avoir communiqué une attestation de responsabilité civile pour 2022-2023.

À noter qu'une pièce d'identité peut être demandée à l'accueil.

Échanges et contenus

Coordination administrative

Nathalie Guerrois - nathalie.guerrois@paris-est.archi.fr - 01 60 95 84 31

Responsables du programme

Claire Minart - claire.minart@paris-est.archi.fr - 01 60 95 84 42 - 06 26 74 94 88

Meggie Neves – meggie.neves@paris-est.archi.fr – 07 85 59 63 38

Les échanges d'informations et les contenus entre les entrepreneurs inscrits au dispositif sont prévus sous plusieurs formes :

- par mails ;
- un drive ;
- un groupe WhatsApp.

Les échanges avec l'administration de l'école se font via :

- le mail ;
- le portail Taïga (logiciel de gestion implanté dans l'établissement).

Toutes les informations relatives à l'organisation des dispositifs sont envoyées par Nathalie Guerrois.

Drive

Un drive, créé et géré par l'École permettra aux entrepreneurs du dispositif de trouver des documents utiles, les supports donnés par les intervenants et le programme. À l'inscription administrative des entrepreneurs, il leur sera communiqué.

WhatsApp

Un groupe WhatsApp sera créé permettant aux entrepreneurs de communiquer entre eux et avec les responsables du programme Échelle Un : Claire Minart et Meggie Neves. Ce moyen de communication ne sera pas utilisé par l'administration (Nathalie Guerrois) pour l'envoi d'informations concernant l'organisation des dispositifs (report de cours, modalités, supports...).

Actions de formations

Participation au dispositif

La participation de chaque équipe au dispositif est obligatoire. Si l'équipe est composée de plusieurs personnes, ses membres peuvent se répartir les moments de présence (tous participent ou séparément). Il conviendra d'informer Nathalie Guerois pour la gestion des attestations de présence.

Si une équipe manque les trois premiers événements (sans raison majeure), son inscription sera annulée et les coûts pédagogiques ne seront pas remboursés. Il en va de même pour les absences répétées d'une équipe en particulier (plus d'un tiers des interventions manquées). Dans certains cas, une participation sur deux ans peut être envisagée (handicap, contrainte professionnelle atypique, naissance d'un enfant...). Il convient de contacter Nathalie Guerois pour toute demande.

Évaluation de la formation

Après chaque action de formation, un questionnaire d'évaluation de la séance est transmis (via un formulaire numérique). Les informations collectées permettent d'améliorer les actions de formation d'une année à l'autre.

À noter : une évaluation doit être complétée par personne (et non pas une par structure). Il est obligatoire de renseigner les questionnaires d'évaluation pour obtenir une attestation de suivi de formation.

Attestation de formation

À la fin du dispositif, une attestation de présence sera délivrée aux entrepreneurs qui ont assisté à l'intégralité du dispositif et renseigné les questionnaires d'évaluation correspondants.

À noter que seuls les entrepreneurs qui ont signé la feuille de présence au début et à la fin de la session et qui ont renseigné l'évaluation de la formation pourront l'obtenir.

Remarque : les attestations peuvent être comptabilisées dans le cadre de la formation continue obligatoire des architectes (demandé par l'Ordre des architectes).

Partenaires

Le dispositif Échelle Un existe grâce à ses partenaires. Ils soutiennent l'École et propose des avantages aux entrepreneurs.

Syndicat de l'Architecture

Chaque entreprise du dispositif peut bénéficier gratuitement de deux permanences de conseils de 1h30. L'accès à ces permanences se fait sur inscription préalable auprès de l'école d'architecture. Il est possible de bénéficier d'un nombre plus élevé de permanences en adhérant au Syndicat.

M2BPO

Un abonnement d'un an au service M2BPO est offert à chaque entreprise du dispositif Échelle Un (sans engagement). Pour bénéficier de cet abonnement, contacter Blaise Malta-Bey, gérant de M2BPO à l'adresse suivante : bmb@m2bpo.com ou au 03 66 72 81 79.

Une session d'information est organisée chaque année sur l'outil, en même temps que la session de formation à la réponse aux appels d'offres.

Clovis

L'école a signé une convention permettant aux entrepreneurs de bénéficier d'un abonnement pour la dématérialisation du pilotage de leurs projets.

- un abonnement annuel de 30€/HT/mois/utilisateur au lieu de 50€HT
- la première année d'abonnement sans engagement, résiliable à tout moment et remboursable au prorata de l'abonnement non écoulé.
- de formations et de supports à l'intégration gratuits

Ressources de l'École

Les entrepreneurs inscrits au dispositif Échelle Un |Incubateur| bénéficient d'un droit d'accès aux ressources de l'École.

Bibliothèque

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 20 h. Il est possible de consulter sur place des ouvrages. Elle est gérée par Estelle Dietrich en collaboration avec Véronique Dignac et Nathalie Polge.

Contact

bibliotheque@paris-est.archi.fr

Pour en savoir +

<https://paris-est.archi.fr/ecole/bibliotheque>

ArchiRès (<https://www.archires.archi.fr/fr/advsearch>)

Ce portail permet un accès à un catalogue de recherche documentaire commun aux bibliothèques des ENSA.

Liens utiles : https://www.netvibes.com/ensavt#References_bibliographiques

RIBA

(Royal Institute British Architects) base très intéressante pour la recherche d'articles de périodiques ou d'ouvrages en langue anglaise (300 périodiques).

<https://www.architecture.com/contact-andvisit/riba-library>

Building Types Online

Base de données de plus de 1000 projets avec plans téléchargeables.

<https://www.degruyter.com/view/db/bdt>

Consultation sur place

Kheox

Service d'information en ligne qui rassemble les textes des bases réglementaires pour la construction.

<https://www.kheox.fr/bt/accueil>

Consultation sur place

Consultation à distance : demander à la bibliothèque pour la création d'un compte (bibliotheque@paris-est.archi.fr).

Tamtam Architecture

Plateforme de partage de documentation technique de fabricants.

<https://www.tamtamarchitecture.com/>

Atelier maquette

Après consultation du responsable de l'atelier et sous réserve de ne pas gêner les étudiants au moment de leurs rendus, les entrepreneurs peuvent utiliser certaines machines de l'atelier.

L'atelier maquette possède les ressources nécessaires pour permettre à chacun d'exprimer et de retranscrire son projet : un espace d'expérimentation, un pôle numérique, un pôle bois, un pôle métal. Il est équipé de perceuses, de machines portatives, lapidaires, de découpes laser, d'imprimantes 3D...

Contact

L'atelier est géré par Benjamin Giraudon (formé à l'École Boulle) avec l'aide de moniteurs.

benjamin.giraudon@paris-est.archi.fr

01.60.95.84.52

Pour en savoir +

<https://paris-est.archi.fr/ecole/ressources/atelier-maquette>

Reprographie

Après consultation de la responsable de la reprographie, les entrepreneurs peuvent faire imprimer des documents. Pour ce faire, ils doivent prendre attache avec Géraldine Arends pour l'expression de leur besoin et l'élaboration d'un devis.

La reprographie est équipée : d'un copieur Ricoh Pro C 100 Séries, d'un massicot d'ouverture 72 cm, d'une machine manuelle permettant de réaliser des reliures « dos carrés collés », d'une plieuse.

Contact

La reprographie est gérée par Géraldine Arends.

geraldine.arends@paris-est.archi.fr

01.60.95.84.40

Pour en savoir +

<https://paris-est.archi.fr/ecole/ressources/reprographie>